

Le jeudi 27 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Expulsion d'Ardy : l'APF demande la création d'une enquête parlementaire pour faire la transparence sur cette affaire !

Alors qu'Ardy, jeune kosovar polyhandicapé a été expulsé de France il y a 3 semaines, l'Association des Paralysés de France demande la transparence sur l'état de santé et la prise en charge de ce jeune au Kosovo. Les informations entre la communication officielle de la Préfecture de la Moselle et les dires des médecins kosovars et de la famille d'Ardy sont très contradictoires !

Qui croire dans cette affaire ? Ardy dispose t'il des médicaments et soins nécessaires ou est-il gravement en danger ?

L'APF exige que la transparence sur cette affaire soit faite, et demande pour cela, la création d'une enquête parlementaire afin de connaître la situation réelle de la prise en charge de cet adolescent.



Les fortes contradictions entre les affirmations de la Préfecture de Moselle et les professionnels kosovars ayant examiné Ardy se sont multipliés ces derniers jours.

Alors que la Préfecture affirme que « *toutes les précautions médicales ont été prises* » pour qu'Ardy soit soigné dans son pays, les médecins kosovars et l'association Handikos (ONG œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap au Kosovo) affirment le contraire.

→ Le directeur du département pharmaceutique du ministère de la santé kosovar a rédigé une attestation dans laquelle il affirme qu'un seul des trois médicaments antiépileptiques dont Ardy a besoin quotidiennement est disponible.

→ L'association Handikos a rédigé un document affirmant ne pouvoir fournir que 45 minutes de soins quotidiens à Ardy alors qu'il a besoin d'un suivi rapproché.

→ Le 17 mai, trois pédiatres kosovars, dont un spécialiste reconnu par la société européenne de neurologie pédiatrique, ont fourni un document écrit au comité de soutien local d'Ardy

attestant que l'enfant ne peut être soigné au Kosovo et qu'il doit être pris en charge à l'étranger.

Pour la Préfecture de Moselle ces documents sont des faux et les traducteurs assermentés qui ont confirmé par téléphone la véracité de ces documents sont eux-aussi des imposteurs.

Par ailleurs, la famille d'Ardy a indiqué que :

- le fauteuil roulant de leur fils leur a été retiré avant leur embarquement dans l'avion pour quitter la France ;
 - la Préfecture affirme qu'un autre fauteuil leur a été envoyé le lendemain.
- aucune ambulance ne les attendait à leur arrivée au Kosovo et aucun médecin ne les a accompagné jusqu'au domicile de leur oncle ;
 - le médecin accompagnant la famille dans l'avion a affirmé avoir vu Ardy être pris en charge dans une ambulance.

- être partis de France avec un stock de médicaments pour une semaine ;
 - la Préfecture a déclaré qu'un renouvellement d'ordonnance pour deux mois leur a été donné dans l'avion. Malheureusement, les médicaments dont a besoin Ardy ne sont pas disponibles au Kosovo.

De plus, si la Préfecture affirme que « *toutes les précautions médicales ont été prises* », comment se fait-il qu'ils ne soient pas capables d'indiquer les noms des équipes qui sont censés prendre en charge Ardy ?

L'état de santé d'Ardy se détériore de jour en jour, il a été hospitalisé à l'hôpital de Pristina du 12 à 17 mai. A sa sortie de l'hôpital, les médecins ont déclaré à sa famille qu' « *ils ne pouvaient pas faire plus pour lui ici [...] et qu'il irait de plus en plus mal en absence des médicaments adéquats* ». Très amaigri il fait jusqu'à 10 convulsions par jour.

Si Ardy continue à convulser, ce qui est très probable en raison de l'absence du traitement nécessaire, il risque de perdre sa capacité d'alimentation autonome, des complications graves d'une épilepsie sévère peuvent survenir, pouvant aller jusqu'à la mort.

En conséquence, l'APF demande la création d'une commission d'enquête parlementaire constitué d'experts afin d'apporter, en toute objectivité la transparence la plus totale sur l'état de santé d'Ardy et sa prise en charge.

L'APF a envoyé aujourd'hui un courrier aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour demander la création d'une enquête parlementaire. Une copie a également été envoyée – pour alerte - aux présidents des groupes politiques à l'Assemblée nationale et au Sénat ; aux présidents des commissions Affaires étrangères et Affaires sociales (Assemblée nationale et Sénat) ; à Marie-Anne Montchamp, à Jean-François Chossy, aux parlementaires de la Moselle, à Paul Blanc, à Daniel Paul, à Patrick Gohet, à Nadine Morano, à Thierry Dieuleveux, à la Défenseure des enfants, au Médiateur de la République.

Retrouvez en pièce-jointes :

- le courrier envoyé aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat
- la communication des médecins français
- le communiqué de presse de la Préfecture de Moselle

Rappel des faits : Les parents d'Ardy, qui souffre d'une maladie dégénérative du cerveau, avec un polyhandicap lourd et atteint d'épilepsie, sont venus en France en 2008 dans l'espoir d'y faire soigner leur enfant qui ne peut pas bénéficier des soins nécessaires au Kosovo. Ardy a besoin de soins neurologiques, de rééducation fonctionnelle, d'ergothérapie, de kinésithérapie, d'un suivi nutritionnel et d'éducation spécialisée. Le lundi 3 mai à 21h, des policiers et des gendarmes ont fait irruption dans l'IEM où il était soigné. Munis d'une décision préfectorale d'expulsion, ils ont emmené avec eux le jeune, devant le personnel soignant choqué et impuissant. Après avoir passé la nuit au Centre de Rétention Administrative de Metz, il a été expulsé de France avec sa famille, mardi 4 mai à 10h par avion à destination du Kosovo.

Contacts :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37
Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65